



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 18 janvier 2024  
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS

Nombre de membres 14  
Etaient présents : 9 membres – 4 procurations – 13 votants

### Administration Générale – Finances

#### 379/2024 Convention avec le Syndicat du Lac Blanc

Denis PETIT explique que la convention signée avec le syndicat mixte pour l'aménagement du site du Lac Blanc pour la mise à disposition d'un pisteuse-secouriste pour le site des Bagenelles a été signé le 30/08/2011 avec la délégation de signature du président.

Nous avons pris une délibération pour une nouvelle convention pour la saison 2022-2023.

Il est nécessaire aujourd'hui de prendre une délibération pour valider la refacturation des pisteuses secouristes pour la saison 2021-2022 : le montant pour cette saison est d'environ 7300€.

A partir de la saison 2023-2024, une nouvelle convention sera signée avec le syndicat mixte pour l'aménagement du site du Lac Blanc fixant les modalités de refacturation pour le service de sécurité de la Station des Bagenelles.

### Le Conseil Communautaire

**AUTORISE** le Président à effectuer les paiements prévus concernant la saison 2021-2022.

**AUTORISE** le président à signer les conventions futures pour la bonne exploitation du site.

**CHARGE** le Président à remplir toutes les formalités en vue de l'exécution de la présente délibération.

**Délibération adoptée à l'unanimité (13 voix pour)**

Le secrétaire de séance,

  
Jean-Luc FRECHARD

